



Pau Porte des Pyrénées



Direction de la Propreté Urbaine

Ville de Pau



SOMMAIRE

1 – Quelques chiffres

- La ville de Pau
- La Direction Propreté urbaine

2 – La réorganisation de la Direction

- Redéfinition des tâches entre PU et EV
- Mutualisation entre PU et EV

3 – Le niveau de service attendu

- Homogénéité entre les Directions PU et EV
- Les fréquences de passage par secteur

4 – La campagne de communication

- Les déjections canines en 2015
- Les incivilités générales en 2016





1 – Quelques chiffres

- La Ville de Pau

C'est environ 80 000 habitants et **300 kms de voies à entretenir** avec un centre piéton.

La propreté : une compétence communale sur du domaine public communal et communautaire.

- La Direction de la Propreté Urbaine

- ↪ C'est **130 Agents** dont 16 agents composant le staff avec 1 secrétaire, 12 agents de Maîtrise, 2 Chefs de service (techniciens) et un directeur (ingénieur).
- ↪ C'est **75 véhicules** dont 11 balayeuses, 4 laveuses, 3 décapeuses et 1 mini BOM et 33 VL Benne, 9 VL de liaison, 14 camions fourgons.
- ↪ C'est un ***budget fonctionnement de 250 000 euros***,
un **budget investissement de 240 000 euros** pour le renouvellement de la flotte automobile et **900 000 euros** pour la construction du dépôt du centre ville.
- ↪ C'est aussi un **budget de 4 580 000 euros de masse salariale**.





2 – La Réorganisation de la Direction

- Redéfinition des tâches entre PU et EV

- Des missions propres à son cœur de métier, la **PU partout sauf dans les quatre grands parcs de la ville** où la propreté est gérée par les EV
- Plus de missions d'épareuses, de tontes ou de girobroyage à la PU
- Le **désherbage partout sauf** dans les Parcs et les placettes enherbées

- Mutualisation entre PU et EV:

- La territorialisation des équipes avec des **équipes de matin et d'après midi en journées continues**
- Des équipes sectorisées et décomposées en **trois pôles** :
 - * Pôle urbain
 - * Pôle Péri urbain
 - * Pôle pavillonnaire
- **Deux zones sensibles** (ANRU) où les équipes PU et EV seront mutualisées tant en moyens humains que matériels pour traiter tout l'entretien végétal et minéral.





3– Le niveau de service attendu

- Homogénéité entre les Directions PU et EV

- Des préconisations de la Direction des espaces verts pour un niveau de service commun par secteur entre la fréquence de tonte des espaces verts et le désherbage du domaine public.
- Un niveau de service élevé en secteurs urbain et péri urbain avec une tolérance zéro aux adventices: une politique trop ambitieuse?
- Un niveau de service raisonné en secteur pavillonnaire avec tolérance aux adventices et une hauteur d'herbe à maîtriser. Une fréquence de passage tous les mois souhaitée.

- Les fréquences de passage par secteur

- **Secteur urbain** : toutes les rues visitées et lavées *quotidiennement*
- **Secteur péri urbain** : toutes les rues visitées *2 fois /semaine au minimum*
- **Secteur pavillonnaire** :
 - * les zones commerciales et les axes pénétrants visitées *2 fois /semaine*
 - * Les quartiers résidentiels 1 fois/mois





4 – La campagne de communication

- Les déjections canines en 2015



**114 distributeurs de sacs
MERCI DE RAMASSER !**





4 – La campagne de communication

- Les incivilités générales en 2016



4 – La campagne de communication

- Les incivilités générales en 2016

